

- **Circulaire n°2015-176 du 28 oct. 2015 : axes forts**

- Une structure inclusive dans l'établissement.
- Des pratiques inclusives individuelles et personnalisées.

**Pratiques  
inclusives**

**Suivi  
personnalisé**

Regard approfondi sur l'élève en équipe pluridisciplinaire.

Aménagements pédagogiques visant l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

La Segpa accueille des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien.

**Public ciblé**

**Structure  
spécifique  
et inclusive**

**Perspectives  
d'une formation  
professionnelle**

Accompagnement à l'orientation. Découverte professionnelle au travers de plateaux techniques autour de champs professionnels :

(deux champs par SEGPA)

- Habitat (HAB)
- Hygiène Alimentation Services (HAS)
- Espace Rural et Environnement (ERE)
- Vente Distribution Logistique (VDL)
- Production Industrielle (PI)

**Les grands axes de la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel adapté)**